



BARREAU
Aix-en-Provence

**PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE UNIQUEMENT POUR
LES DEMANDES D'INSCRIPTION AVANT DE SE
PRESENTER : <https://portail.barotech.fr/>**



**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN DOUBLE EXEMPLAIRES A
L'APPUI D'UNE DEMANDE DE PRESTATION DE SERMENT ET
D'INSCRIPTION AU BARREAU D'AIX EN PROVENCE**

**Les dossiers doivent être déposés PAR LES IMPETRANTS EN DOUBLE EXEMPLAIRES au Secrétariat de l'Ordre d'Aix en Provence
Maison de l'Avocat – 5. Rue Rifle Rafle - 13100 Aix en Provence**

- ☛ Lettre à Monsieur le Bâtonnier sollicitant d'une part, l'autorisation de prêter serment et d'autre part, votre inscription accompagnée de votre contrat de collaboration en trois exemplaires (plein temps ou mi-temps précisant la rémunération), ou votre adresse professionnelle (copie du bail), **ainsi qu'un chèque de 500 €** correspondant aux frais d'inscription libellé à : « Ordre des Avocats ».
- ☛ **Fiche de renseignements dûment complétée à joindre à votre dossier.**
- ☛ Diplôme **original** du CAPA
- ☛ Diplôme **original** de la Maîtrise
- ☛ Extrait de casier judiciaire N° 3 de moins de trois mois
Casier Judiciaire national – 107, rue de Landreau – 44079 NANTES cedex 1
ou sur Internet : <https://www.cjn.justice.gouv.fr>
- ☛ Photocopie recto verso carte d'identité ou passeport (en cours de validité) ou certificat de nationalité française

- ☛ Deux attestations de moralité **en original** sur papier à en tête
- ☛ **2 photos d'identité couleur**, de format standard, (prénom et nom d'usage inscrits au dos de chacune) photos scannées refusées.
- ☛ Un chèque de **50 €** libellé à : « **Ordre des Avocats** ».

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE